



Dompierre sur Mer

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le mardi six décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à vingt heures trente à la salle du Conseil Municipal, Espace Michel Crépeau, sous la présidence de Monsieur Michel Martial DURIEUX, Maire, d'après convocation faite le 29 novembre 2011.

Étaient présents : MM. Michel Martial DURIEUX, Yves SEIGNEURIN, Pierre DOUMERET, Annette CROUAIL, Alain VÉRINE, Ghislaine GARNIER, Pascal CORMERAIS, Christian RENVERSEAU, Emilie DE GUENIN-SABOURAUD, Gabriel GUITTON, Dany CHEVENON, Denis THIBAudeau, Philippe MASSONNET, Carolina SION, Philippe KHOEL, Danielle COUILLAUD, Christian DELCOURTE, Jean-Jacques LASSALLE, Daniel GAUDIN, David CARON, Agnès BASSET.

Absents excusés ayant donné procuration : MM. Véronique RUSSEIL à Ghislaine GARNIER, Guillaume KRABAL à Yves SEIGNEURIN, Claudie RAMBAUD à Denis THIBAudeau, Valérie PLAIRE à Pascal CORMERAIS, Damien LADEIRA DAS NEVES à Pierre DOUMERET, Geneviève DUPONT à David CARON, Géraldine MAUPILLIER à Agnès BASSET.

Absent : M. Stéphane GANTIER

Mme Ghislaine GARNIER a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 heures 45.

PRÉAMBULE : APPROBATION DU PRECEDENT PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Constatant qu'aucune remarque ne lui a été adressée dans les délais prévus, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2011.

Celui-ci est adopté À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

ORDRE DU JOUR

0 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION POUR LES MARCHES PUBLICS

OBJET	MANDATS			
	FOURNISSEUR	SERVICE DESTINATAIRE	DATE	MONTANT
Activités Pas'sports vacances	BOUYER THOMAS	Jeunesse	14/10/2011	252,00
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE PERIGNY	Jeunesse	19/10/2011	15,00
Activités Maison des Jeunes	LA PALMYRE	Jeunesse	19/10/2011	117,00
Activités Pas'sports vacances	AUNIS KARTING	Jeunesse	19/10/2011	510,00
Activités Pas'sports vacances	WEEK N'GO	Jeunesse	19/10/2011	480,00
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE CHATELAILLON	Jeunesse	19/10/2011	15,00
Activités Maison des Jeunes	ASS. DANSE PYRAMID	Jeunesse	19/10/2011	375,00
Fauchage accotements	SALOMON EARL	Voirie	19/10/2011	4 078,36
Peinture murs extérieurs salle Tilleul	DHONDT SARL	Bâtiments	19/10/2011	3 503,01
Peinture classe 4 Ec. J. Prévert	DHONDT SARL	Ecole Jacques Prévert	19/10/2011	4 237,87
Fête du sport	ASS. LA ROCHELLE DEFI SPORT	Jeunesse et sports	19/10/2011	1 135,00
Activités pas'sports loisirs	CDJ	Jeunesse et sports	19/10/2011	2 500,00
Enfouissement réseaux	SYND SDEER	Voirie	19/10/2011	4 462,12
Matériel informatique écoles	AROBAS INFORMATIQUE	Ecoles	19/10/2011	8 000,00
Banc anti-vandalisme aire de jeux	CREACOM SEMIO	Ecole Pablo Picasso	19/10/2011	289,65
Meuble bureau du Maire	ALPHASIGN	Mairie	19/10/2011	1 027,36
Tableaux blancs	SAS RIEUX JACQUES	Mairie	19/10/2011	999,86
Fauteuil bureau du Maire	BURO EXPERT	Mairie	19/10/2011	463,09
Table salle du conseil	BURO EXPERT	Mairie	19/10/2011	349,70
Mini tentes Maison des Jeunes	DECATHILON	Jeunesse	19/10/2011	659,80
Défibriateur	PHARMA CIE BECAM	Sports	19/10/2011	2 592,93
Tables de tennis Ecole P. Euard	CASAL SPORTS	Sports	19/10/2011	734,90
Taxe raccordement à l'égoût	CDA LA ROCHELLE	Club house stade football	19/10/2011	1 157,56
Réhabilitation Presbytère	CETE APAVE	Mairie	19/10/2011	825,24
Réhabilitation Presbytère	SQUARE	Mairie	19/10/2011	1 423,24
Réhabilitation Presbytère	ATELIER BLU	Mairie	19/10/2011	18 576,14
Réhabilitation Presbytère	SEMA	Mairie	19/10/2011	19 081,62
Réhabilitation Presbytère	SEMA	Mairie	19/10/2011	962,62
Réhabilitation Presbytère	SANTERNE	Mairie	19/10/2011	8 645,79
Réhabilitation Presbytère	CFA DIVISION NELLE D'ASCENSEUR	Mairie	19/10/2011	1 639,73
Réhabilitation Presbytère	ISS ESPACES VERTS	Mairie	19/10/2011	3 516,64
Réhabilitation Presbytère	ISS ESPACES VERTS	Mairie	19/10/2011	166,33
Réhabilitation Presbytère	SUD FONDATIONS	Mairie	19/10/2011	1,54
Potelets à boulte	SERI	Voirie	19/10/2011	1 724,63
Travaux voirie 2010 - actualisation	EUROVIA	Voirie	19/10/2011	10 032,77
Travaux allée liaison	EUROVIA	Voirie	19/10/2011	16 333,77
Traitement devant écoles	EUROVIA	Voirie	19/10/2011	1 497,51
Abords du collège	EUROVIA	Voirie	19/10/2011	33 425,81
Maîtrise d'oeuvre prog voirie 2011	BET TOUCHARD	Voirie	19/10/2011	67,38
Maîtrise d'oeuvre prog voirie 2011	BET TOUCHARD	Voirie	19/10/2011	1 504,16
Peinture routière	AXIMUM	Voirie	09/11/2011	7 413,05
Cablage informatique garderie	REINE TELECOM	Garderie la Sirène	21/11/2011	1 443,01
Changement menuiseries	MPI-17	Ecole François Villon	21/11/2011	2 820,17

ENGAGEMENTS				
OBJET	FOURNISSEUR	SERVICE DESTINATAIRE	DATE	MONTANT
Cablage informatique	SANTERNE	Mairie	24/10/2011	1 017,20
Réparation cadran	ECH MIGNOT DANIEL	Eglise	14/11/2011	1 530,88
Curage de fossés	TEXAS	Voirie	15/11/2011	6 899,54
Vérification installations chauffage gaz	CETE APAVE	Bâtiments communaux	15/11/2011	1 265,02
Entretien des perrés	MERCERON ENVIRONNEMENT	Voirie	15/11/2011	1 604,12
Taille haies	TARDY GUILLOT ENVIRONNEMENT	Espaces verts	15/11/2011	2 051,14
Chaises plantes	CREACOM SEMIO	Vie associative	15/11/2011	1 850,00
Remise en état terrains foot	GUY LIMOGES SPORT CLUB ASSISTANCE	Stade de football	15/11/2011	31 672,47
Remise en état terrains foot	GUY LIMOGES SPORT CLUB ASSISTANCE	Stade de football	15/11/2011	7 083,91
Impression Dompierrois n°63	IMPRIMERIE ROCHÉLAISE	Communication	16/11/2011	2 986,25
Activités Maison des Jeunes	LASER GAME	Jeunesse	17/11/2011	110,00
Assistance logiciel accueil coll mineurs	AIGA	Jeunesse	17/11/2011	327,41
Formation logiciel accueil coll mineurs	AIGA	Jeunesse	17/11/2011	2 033,20
Activités Maison des Jeunes	BOWLING DES MINIMES	Jeunesse	17/11/2011	191,70
Activités Maison des Jeunes	ASS. ANGOUL'LOISIRS	Jeunesse	17/11/2011	133,53
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE NIORT	Jeunesse	17/11/2011	31,30
Activités Maison des Jeunes	ASS. DANSE PYRAMID	Jeunesse	17/11/2011	375,00
Activités Maison des Jeunes	LA COURSIVE	Jeunesse	17/11/2011	126,00
Activités Maison des Jeunes	MAIRIE NIORT	Jeunesse	17/11/2011	31,80
Activités Maison des Jeunes	RAYLUMOND	Jeunesse	17/11/2011	53,10
Activités Maison des Jeunes	FOOT-IN LA ROCHELLE	Jeunesse	17/11/2011	96,00
Activités Maison des Jeunes	OCECARS	Jeunesse	17/11/2011	196,38
Activités Pas'sports juniors	ASS. PROFESSION SPORT ET LOISIRS	Jeunesse	17/11/2011	55,32
Diagnostic Maison MAHIEUX	AUGRY SARL	Patrimoine	17/11/2011	700,00
Sièges Police Municipale	ATLANTIC BUREAU	Mairie	17/11/2011	569,30
Frais migration logiciels métiers	SYND INFORMATIQUE	Mairie	18/11/2011	420,00
Piquage murs église	DE SOUSA RODRIGUES	Eglise	18/11/2011	2 296,68
Maîtrise d'œuvre bibliothèque	DEBORD ALAIN	Bibliothèque	21/11/2011	12 919,95
Maîtrise d'œuvre MPE	DEBORD ALAIN	Maison de la Petite Enfance	21/11/2011	28 599,96
Tableaux blancs	SAS RIEUX JACQUES	Mairie	24/11/2011	675,74
Sapins de Noël	ASS. LES ENFANTS D'ABORD	Fêtes et cérémonies	24/11/2011	325,00
Maîtrise d'œuvre voirie comm. 2010	DDTM 17	Voirie	24/11/2011	5 337,15
Vestiaires Police Municipale	CAMIF COLLECTIVITES	Mairie	24/11/2011	2 493,54
Kit pointeur	DMBP	Services techniques	24/11/2011	2 493,54
Banque d'accueil Police Municipale	MPH 17	Mairie	24/11/2011	1 794,00

* Décision n°107-2011 du 20 octobre 2011 - un contrat pour l'entretien du gymnase Municipal Pierre de Coubertin est passé avec la société BASSEL BOUTOUR à compter du 1er novembre 2011 pour durée de 3 ans moyennant un forfait mensuel de 411,88 euros HT.

* Décision n°108-2011 du 20 octobre 2011 - un contrat de location est passé avec BNP PARIBAS pour la mise à disposition d'un photocopieur au service de la Police Municipale et pour le CCAS, pour une durée de 61 trimestres moyennant un loyer trimestriel de 347,00 euros HT.

* Décision n°109-2011 du 21 novembre 2011 - un contrat de location est passé avec NEOPOST pour la mise à disposition d'une machine à affranchir pour une durée de 5 ans et moyennant un loyer annuel de 620,00 euros HT.

* Décision n°110-2011 du 25 novembre 2011 - un marché est passé avec la société ATEMCO SARL pour l'implantation d'un modulaire à usage de sas d'accès pour le Centre Social, pour 9 358,00 euros HT.

I – PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES – PRÉSENTATION ET DÉBAT

Un débat a eu lieu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune de Dompierre sur Mer, établi dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de Dompierre sur Mer en Plan Local d'Urbanisme.

Dans ce cadre, la stratégie de développement durable de la commune s'articule autour de trois axes stratégiques :

AXE 1 – PROTÉGER LA RURALITÉ DE LA COMMUNE

- > Préserver les activités agricoles
 - Mettre en place un territoire reconnu pour une agriculture périurbaine raisonnée et durable
 - Maîtriser l'étalement urbain
- > Préserver les espaces naturels
 - Mettre en valeur le patrimoine naturel et mettre en place progressivement un nouveau corridor de biodiversité
 - Protéger et étendre la maille boisée et bocagère en fonction du degré de sensibilités des milieux
 - Préserver les zones potentiellement humides et la ressource en eau
- > Optimiser les ressources naturelles et prévenir les risques
 - Promouvoir un urbanisme durable : plus compact et plus qualitatif

- Promouvoir un habitat durable dans les futures opérations et en encourageant le recours aux énergies renouvelables
- Soutenir une gestion durable des déchets
- Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser l'économie de la ressource en eau
- Limiter fortement le développement de l'habitat au contact des infrastructures bruyantes
- Prévenir les risques

**AXE 2 – UN NOUVEAU STATUT DE POLE D'APPUI EN SECONDE COURONNE DE L'AGGLOMÉRATION
ROCHELAISE**

Evoluer du statut de bourg à celui de ville

- > Maîtriser et limiter les extensions urbaines
- > Maîtriser le développement de l'habitat dans des objectifs de mixité et de diversité de l'habitat définis à l'échelle de l'agglomération : mixité sociale et générationnelle des quartiers, diversification des typologies d'habitat (développement de logements intermédiaires)
- > Accueillir les gens du voyage
- > Maîtriser le développement de l'habitat dans un objectif d'économie d'espace : une urbanisation plus compacte et plus qualitative, centrée en priorité sur la ville de Dompierre sur Mer pour affirmer son statut de pôle d'appui et une urbanisation maîtrisée et contenue dans les villages
- > Poursuivre la dynamique d'équipements collectifs
 - animer chaque « grand » quartier autour d'une centralité forte
 - conforter et développer les équipements de proximité
- une mutualisation des équipements collectifs à renforcer avec les communes voisines
- > Soutenir la vie économique et l'inscrire dans l'agglomération
 - Maintenir et développer la densité commerciale du centre ville en adéquation avec le statut de pôle d'appui
 - Aménager un nouveau parc tertiaire en entrée d'agglomération pour répondre aux objectifs du projet d'agglomération
 - Organiser l'extension de la zone artisanale de la Corne Neuve
 - Accompagner le tourisme de proximité

**AXE 3 – CONSTRUIRE LA VILLE AUTREMENT, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LA NATURE ET
L'AGRICULTURE**

- > La ville « archipels » : un nouveau cadre de vie pour un objectif d'urbanisme durable
 - Construire la ville autrement : prise en compte du paysage général et de l'identité locale
 - Faire de la ruralité le cadre d'un développement privilégié
 - Ouvrir les extensions urbaines projetées au Sud, sur les paysages agricoles
 - Privilégier le confort des logements
- > Structurer le centre ville autour de lieux publics forts
 - Valoriser les espaces collectifs, le cadre de vie
 - Créer de véritables lieux de convivialité au cœur même du centre ville
- > Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti en fonction des enjeux de renouvellement urbain
 - Identification particulière des espaces représentatifs du patrimoine bâti ancien
 - Renouvellement urbain en centre ville historique
 - Donner une valeur d'usage aux bâtiments emblématiques recensés
 - Prendre en considération les sites archéologiques
- > Valoriser et aménager les paysages périurbains
 - Garantir l'insertion paysagère des futures infrastructures
 - Préserver les paysages agricoles sensibles (paysages ouverts)
 - Un développement urbain inscrit dans le respect des unités paysagères
 - A travers le futur corridor de biodiversité, façonner à terme un nouveau paysage depuis la RN11
- > Un nouveau schéma de circulation pour une ville de proximité

- Optimiser les déplacements en réduisant l'usage de la voiture à l'échelle de Dompierre sur Mer et de l'agglomération
- Organiser les déplacements en accord avec l'agglomération (perspective de développement d'une ou deux haltes ferroviaires sur la commune)
- > Une ville de proximité qui donne priorité aux modes de déplacements doux
- Des corridors écologiques supports d'axe majeur de déplacements doux à l'échelle de Dompierre sur Mer et de l'agglomération
- Un centre-ville apaisé
- Promouvoir la réduction des distances à l'échelle du territoire de Dompierre sur Mer
- > Une trame viaire lisible et hiérarchisée à l'échelle du pôle d'appui prévu à l'horizon 2025-2030
- Niveau agglomération : répartir les flux entre les pôles majeurs générateurs de déplacements de l'agglomération de La Rochelle
- Niveau communal : voie partagée et desserte par un bus à haut niveau de service, extension de la zone 30, sécurisation de la traversée de Chagnolet.

Conformément aux dispositions réglementaires, ce débat ne donnera lieu à aucune délibération pas plus qu'à un vote.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation en réunion publique, du projet d'aménagement et de développement durables.

II – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE ET RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX ADMINISTRATIFS – AVENANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention,

APPROUVE les avenants suivants :

Avenant n°3 au marché passé avec l'entreprise BRUNET, titulaire du lot n°1 - Gros œuvre - démolition, pour un montant en plus-value de 1 120.11 € HT. Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 297 267.79 € HT, soit 355 532.28 € TTC (marché initial : 292 896.69 € HT + avenant n°1 : 2 552.58 € HT + avenant n°2 : 698.41 € HT + avenant n°3 : + 1 120.11 € HT soit une augmentation globale de 1.49 %).

Avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise SEMA, titulaire du lot n° 7- Cloisonnement, plafond, pour un montant en plus-value de 2 922.29 € HT. Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 88 123.02 € HT soit 105 395.13 € TTC (marché initial : 85 200.73 € HT + avenant n°1 : 2 922.29 € HT soit une augmentation globale de + 3.43 %).

Avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise RATEAU CHAUFFAGE, titulaire du lot n° 9 - Plomberie sanitaire, pour un montant en moins-value de 94.43 € HT (-0.85%). Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 11 048.15 € HT soit 13 213.59 € TTC (marché initial de 11 142.58 € HT - avenant n°1 : 94.43 € HT soit une diminution globale de - 0.85 %).

Le montant total des nouveaux marchés s'élève désormais à la somme de 1 485 499.23€ HT, soit 1 776 657.08 € TTC, soit + 1.92 % par rapport aux marchés initiaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants, ainsi que tout document relatif à cette affaire.

III – TARIFS COMMUNAUX 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DECIDE de fixer les nouveaux tarifs 2012 comme suit,

	TARIFS			
	2010	2011	Tx ↗	2012
CANTINE * Tarifs votés par délibération du 30 juin 2009				
Repas enfants familles imposables sur le Revenu	2,80	2,86	2%	2,92
Repas enfants familles non-imposables sur le Revenu	2,33	2,38	2%	2,43
Repas enfants ne résidant pas à Dompierre sur mer	-	6,63	2%	6,76
Repas personnel communal	3,41	3,48	2%	3,55
Repas adultes	5,35	5,46	2%	5,57

REPAS CENTRE SOCIO-CULTUREL				
Enfants de Dompierre sur mer et Sainte Soulle	2,80	2,86	2%	2,92
Animateurs	3,41	3,48	2%	3,55
Adultes	5,35	5,46	2%	5,57
Enfants ne résidant pas à Dompierre sur mer ou Sainte Soulle	6,50	6,63	2%	6,76

GARDERIE DE CHAGNOLET	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Forfait journée complète	10,32	12,90	15,48
Forfait ½ journée sans repas	4,03	5,04	6,05
Forfait ½ journée avec repas	6,25	7,81	9,37
Ticket matin	1,20	1,50	1,80
Ticket soir	1,98	2,47	2,96
Ticket journalier	2,65	3,32	3,98

Taux d'augmentation 2%

GARDERIE DE CHAGNOLET	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Forfait journée complète	10,53	13,16	15,79
Forfait ½ journée sans repas	4,11	5,14	6,17
Forfait ½ journée avec repas	6,38	7,97	9,56
Ticket matin	1,22	1,53	1,84
Ticket soir	2,02	2,52	3,02
Ticket journalier	2,70	3,39	4,06

MARCHE D'APPROVISIONNEMENT	2010	2011	Tx ↗	2012
Location journalière (par mètre linéaire)	1,13	1,15	2%	1,17
Abonnement trimestriel (par mètre linéaire)	13,74	14,01	2%	14,29
Branchement électrique (par marché)	1,13	1,15	2%	1,17
Branchement en eau potable (par marché)	1,13	1,15	2%	1,17

*Les propositions de tarification 2012 ont été soumises à avis du syndicat Indépendant des commerçants non sédentaires de La Charente-Maritime.

BIBLIOTHEQUE	2010	2011	Tx ↗	2012
Tarif adulte	12,70	12,95	2%	13,20
Jeune (- 26 ans)	6,40	6,53	2%	6,66
Enfants et adolescents (- 18 ans)	Gratuit	Gratuit	—	Gratuit
Demandeur d'emploi et/ou bénéficiaire des minima sociaux Inscription individuelle au-delà de la 1ère inscription payante pour couples et membres d'une même famille ayant même domicile, Membres des associations de lutte contre l'illettrisme et d'accompagnement scolaire, Collectivité (établissement scolaire, association, etc...) Professionnel des bibliothèques de la documentation, des archives et des musées relevant d'organismes publics dans le périmètre de l'agglomération, Bénévole de l'association « Les Amis de la Bibliothèque »	Gratuit	Gratuit	—	Gratuit

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

FOYER FERDINAND RIEUX	2010	2011	Tx ↗	2012
Habitants de la commune				
TR.1 - Location pour exposition	217,45	221,80	2%	A supprimer
TR.2 - Acompte	163,00	166,00	2%	169,30
TR.3 - Location du vendredi soir (17h45) au lundi matin (8h30)	437,30	446,05	2%	454,95
TR.4 - Location journée (modifié) uniquement samedi ou dimanche	217,45	221,80	2%	226,25
Habitants hors commune				
TR.1 - Location pour exposition	397,70	405,65	2%	A supprimer
TR.2 - Acompte	163,00	166,00	2%	169,30
TR.3 - Location du vendredi soir (17h45) au lundi matin (8h30)	729,20	743,80	2%	758,65
TR.4 - Location journée (modifié) uniquement samedi ou dimanche	397,70	405,65	2%	413,75
TR.5 - Location demi-journée	nouveau tarif			80,00
Associations dompierroises				
en cours de réflexion				

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

SALLE DU TILLEUL	2010	2011	Tx ↗	2012
Exclusivement pour les habitants de la commune				
TR.1 - Location 8h-13h	88,00	89,75	2%	A supprimer
TR.2 - Location 14h-20h	88,00	89,75	2%	A supprimer
TR.3 - Location 8h-20h	117,25	119,60	2%	A supprimer

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

SALLE DU TILLEUL	2010	2011	Tx ↗	2012
Exclusivement pour les habitants de la commune				
TR.1 - Location demi-journée	nouveau tarif			91,55
TR.2 - Location journée	nouveau tarif			122,00
TR.3 - Autres cas (expos, conférences,... organismes extérieurs)	nouveau tarif			50,00

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

SALLE DES AINES	2010	2011	Tx ↗	2012
TR.1 - Location	93,55	95,40	2%	A supprimer

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

SALLE DES AINES	2010	2011	Tx ↗	2012
TR.1 - Location demi-journée	nouveau tarif			91,55
TR.2 - Location journée	nouveau tarif			122,00
TR.3 - Autres cas (expos, conférences,... organismes extérieurs)	nouveau tarif			50,00

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

CIMETIERE COMMUNAL	2010	2011	Tx ↗	2012
Concession 30 ans - 2m ²	67,45	68,80	2%	70,20
Concession 50 ans - 2m ²	135,05	137,75	2%	140,50
Superposition 30 ans	12,80	13,05	2%	13,30
Superposition 50 ans	23,80	24,30	2%	24,80

*Droit superposition pour concessions anciennes perpétuelles : tarif 50 ans

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

COLUMBARIUM	2010	2011	Tx ↗	2012
Location d'une case pour 15 ans	410,45	418,65	2%	427,00
Location d'une case pour 30 ans	820,60	837,00	2%	853,75
Réouverture d'une case	24,55	25,05	2%	25,55
Dispersion des cendres au jardin des souvenirs	15,70	16,00	2%	16,30

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

EMPLACEMENTS POUR LES COMMERCE AMBULANTS	2010	2011	Tx ↗	2012
Emplacement à la journée	97,80	99,75	2%	101,75
Forain (fête de la Pomme) - par métier et par jour	30,00	30,60	2%	31,20

Toutes les augmentations sont arrondies au x.x5/x.x0 le plus près

REPRODUCTION	2010	2011	Tx ↗	2012
Format A4 sur papier 80 gr	0,15	0,15	-	0,15
Format A3 sur papier 80 gr	0,30	0,30	-	0,30
Sur CD-Room	2,80	2,80	-	2,80

	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
PAS SPORTS VACANCES			
Pack activités classiques	16,30	27,55	33,65
Pack activités "plus" 3 jours	39,80	54,05	65,10
Pack activités "plus" 2 jours	32,65	45,90	53,05
<i>Les activités "plus" correspondent à activités moteur, voile, équitation</i>			
...			
TAUX D'AUGMENTATION		2%	<i>arrondi au x.0 ou x.5 le plus près</i>
	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
PAS SPORTS VACANCES			
Pack activités classiques	16,65	28,10	34,30
Pack activités "plus" 3 jours	40,60	55,15	66,40
Pack activités "plus" 2 jours	33,30	46,80	54,10
<i>Les activités "plus" correspondent à activités moteur, voile, équitation</i>			
...			

	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
PAS SPORTS JUNIORS			
Pack activités classiques	6,10	17,35	22,45
Pack activités "plus" 3 jours	15,30	31,60	39,80
Pack activités "plus" 2 jours	13,25	27,55	34,70
<i>Les activités "plus" correspondent à activités moteur, voile, équitation</i>			
...			
TAUX D'AUGMENTATION		2%	<i>arrondi au x.0 ou x.5 le plus près</i>
	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
PAS SPORTS JUNIORS			
Pack activités classiques	6,20	17,70	22,90
Pack activités "plus" 3 jours	15,60	32,25	40,60
Pack activités "plus" 2 jours	13,50	28,10	35,40
<i>Les activités "plus" correspondent à activités moteur, voile, équitation</i>			
...			

MAISON DES JEUNES	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Camp la nuitée	37,50	50,00	62,50
TAUX D'AUGMENTATION		2%	<i>arrondi au x.0 ou x.5 le plus près</i>
MAISON DES JEUNES	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Camp d'été (la nuitée)	38,75	51,00	63,75
Camp d'hiver (la nuitée) NOUVEAU TARIF	63,75	76,50	89,25

MAISON DES JEUNES	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Adhésion à partir de septembre 2010 pour l'année scolaire 2010/2011	5,10	10,20	12,25
Adhésion - tarif préférentiel si l'adhésion permettant l'accès aux activités sportives périscolaires est prise pour l'année scolaire 2010/2011	2,55	5,10	6,10
Sorties	3,25	5,40	6,55
Activités "plus"	10,80	14,10	16,30
Soirée	1,00	3,05	5,10
Activités exceptionnelles (concert, déballage, junior, autres ...)	3,05	5,10	7,15
TAUX D'AUGMENTATION		2%	<i>arrondi au x.x0 ou x.x5 le plus près</i>
MAISON DES JEUNES	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Adhésion à partir de septembre 2011 pour l'année scolaire 2011/2012	5,20	10,40	12,50
Adhésion - tarif préférentiel si l'adhésion permettant l'accès aux activités sportives périscolaires est prise pour l'année scolaire 2011/2012	2,60	5,20	6,20
Sorties	3,30	5,50	6,70
Activités "plus"	11,00	14,40	16,60
Soirée	1,00	3,10	5,20
Activités exceptionnelles (concert, déballage, junior, autres ...)	3,10	5,20	7,30
<i>Les activités "plus" correspondent à activités moteur, voile, équitation</i>			

ACTIVITES SPORTIVES PERISCOLAIRES	2011		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Adhésion annuelle permettant l'accès aux activités sportives périscolaires à partir de septembre 2010 pour l'année scolaire 2010/2011	5,10	10,20	12,25
Si l'adhésion à la Maison des Jeunes est prise, tarif préférentiel pour l'adhésion permettant l'accès aux activités sportives périscolaires année scolaire 2010/2011	2,55	5,10	6,10
TAUX D'AUGMENTATION	2%	<i>arrondi au x.x0 ou x.x5 le plus près</i>	

ACTIVITES SPORTIVES PERISCOLAIRES	2012		
	Passeport CAF	Rég Général et MSA	Rég particulier
Adhésion annuelle permettant l'accès aux activités sportives périscolaires (à compter de septembre 2011) pour l'année scolaire 2011/2012	5,20	10,40	12,50
Si l'adhésion à la Maison des Jeunes est prise, tarif préférentiel pour l'adhésion permettant l'accès aux activités sportives périscolaires (à compter de septembre 2011) pour l'année scolaire 2011/2012	2,60	5,20	6,20

MAISON DES JEUNES	2010	2011	Tx ↗	2012
Activités exceptionnelles pour adultes et non-adhérents de la Maison des Jeunes	8,00	8,15	2%	8,30
Boisson ou friandises (vente à la Maison des Jeunes ou lors des activités à l'extérieur du local)	0,50	0,50	sur coût réel	0,75

LOCATION GYMNASE	2010	2011	Tx ↗	2012
Associations communales pour utilisation régulière	gratuit	Gratuit		GRATUIT
Associations communales pour utilisation occasionnelle - l'heure	gratuit	Gratuit		
Collège (sans vestiaires) -forfait année scolaire		600,00	-	600,00

LOCATION MINIBUS	2010	2011	Tx ↗	2012
Le km avec essence	0,15	0,16	2%	0,17
Jeton de lavage	3,00	3,06	2%	3,12
Absence de nettoyage	15,00	15,30	2%	15,60

indice des prix à la consommation octobre 2011

Variation sur les 12 derniers mois : + 2,30 %

DIT que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2012.

IV – RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2011

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la réalisation d'un emprunt destiné au financement des investissements prévus au budget 2011, d'un montant compris entre 200 000 euros et 300 000 euros.

V – SUBVENTION AU C.C.A.S. DU PRODUIT DE LA VENTE DE L'IMMEUBLE DE M. MAHIEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale de Dompierre sur Mer, une subvention exceptionnelle d'un montant de 134 300.00 €, correspondant au produit de la cession de l'immeuble reçu en legs de M. MAHIEUX, DIT que le versement sera effectué dès que la commune aura perçu le produit de ladite vente et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

VI – SUBVENTION AU C.C.A.S. – REVERSEMENT DU NUMÉRAIRE LEGS DE M. MAHIEUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale de Dompierre sur Mer, une subvention exceptionnelle d'un montant de 24 618.27 €, correspondant solde du legs en numéraire reçu de M. MAHIEUX et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

VII – FINANCES COMMUNALES – DURÉES D'AMORTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

ADOpte les durées d'amortissement suivantes :

- Art 202 : frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme : 5 ans (plan de référence)
- Art. 2121 : plantations d'arbres et d'arbustes : 15 ans
- Art. 21531 : réseaux d'adduction d'eau : 30 ans
- Art 204164 : subventions d'équipement versées aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial : 15 ans

VIII – FINANCES COMMUNALES – BUDGET ANNEXE « ACTIVITÉ PHOTOVOLTAÏQUE »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

DECIDE le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe « Activité photovoltaïque », d'un montant de 48 840.00 €.

APPROUVE le budget primitif 2011 du budget annexe M4 « Activité photovoltaïque » comme suit :

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
011 - charges à caractère général	50.00	70 - Produit des services	50.00
TOTAL DEPENSES	50.00	TOTAL RECETTES	50.00

Section d'investissement

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
23 - Immobilisations en cours	50 000.00	1312 - Subv. Région	1 160.00
		1314 - Subv. Ville	48 840.00
TOTAL DEPENSES	50 000.00	TOTAL RECETTES	50 000.00

IX – FINANCES COMMUNALES – BUDGET ANNEXE « ACTIVITÉ PHOTOVOLTAÏQUE » – DURÉES D'AMORTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

ADOpte les durées d'amortissement suivantes du budget annexe « Activité photovoltaïque » :

- 15 ans les installations photovoltaïques.
- 15 ans les subventions reçues pour les installations.

X – FINANCES COMMUNALES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 BUDGE VILLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la décision modificative n°4 au budget principal ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Fonction	Chapitre	Article
011	60621	020	Combustibles	200,00					
011	60622	820	Carburants	200,00					
011	60632	020	Fournitures de petit équipement	13 545,50					
012	6218	020	Autre personnel extérieur	30 000,00					
012	64111	211	Rémunération personnel titulaire	30 000,00					
012	64131	211	Rémunération personnel non titulaire	12 000,00	64	6419	211 et 01	Remboursement sur rémunérations	13 200,00
012	64138	211	Autres indemnités pers non titulaire	300,00					
012	6454	211	Cotisations aux ASSEDIC	900,00					
65	657362	020	Subvention au CCAS (cession Mahleux)	134 300,00					
66	66112	01	ICNE	1 926,16					
023		01	Virement à la section d'investissement	-134 300,00	042	722	01	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	11 619,34
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				24 819,34	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				24 819,34

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
040	2184	01	Mobilier (travaux en régie)	1 529,46	024	024	01	Cession ensemble immobilier MAHIEUX	134 300,00
040	2313	01	Constructions (travaux en régie)	11 530,46					
040	2315	01	Installations, matériels et out. Techn (travaux en régie)	21 620,34					
20	204164	01	Subvention d'équipement budg annexe	48 840,00					
Opération 104 - Autres matériels									
21	2183	020	Mat informatique - swichs	325,96					
20	205	422	Connexion à distance 3 ACM	705,70					
Opération 133 - Bâtiments scolaires					Opération 133 - Bâtiments scolaires				
23	2313	212	Ventilation et faux plafonds P. Eluard	5 000,00	13	1323	212	Subv. Département travaux P. Eluard	10 000,00
Opération 136 - Salles et foyers communaux									
23	2313	40	Modulaire centre social - complément	1 500,00					
Opération 148 - Réhabilitation du Presbytère					Opération 148 - Réhabilitation du Presbytère				
23	2313	020	Construction	50 000,00	13	1322	020	Subv. Région pour photovoltaïque	1 160,00
			Part photovoltaïque transférée au budget annexe					Part photovoltaïque transférée au budget annexe	
Opération 168 - Voirie - programme 2009									
23	2315	822	Travaux voirie	15 000,00					
Opération 169 - Giratoire traversée de la Fromagère									
23	2315	822	Travaux	54 780,66					
			besoin de 120 000 euros						
			provision de 14 960 euros sur DM1						
Opération 170 - Bibliothèque									
23	2313	321	Déplacement bibliothèque	18 000,00					
20	2031	321	Frais d'études déplacement bibliot.	18 000,00					
Opération 171 - Voirie - programme 2010									
23	2315	822	Travaux voirie	55 000,00					
Opération 173 - Maison de la Petite Enfance									
23	2313	422	Travaux (maîtrise d'œuvre)	8 600,00					
020		01	Dépenses imprévues	2 531,66	021		01	Virement de la section de fonctionnement	134 300,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				8 840,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				8 840,00

XI - FINANCES COMMUNALES - CONVENTION AVEC LE SDEER POUR LES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL TÉLÉCOM RUE JACQUES ARCHAMBAULT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la convention à intervenir avec le SDEER pour le remboursement des travaux de génie civil Télécom réalisés Rue Jacques Archambault, pour un montant de 14 563.82 € TTC, remboursable en 5 annuités de 2 912.76 €, sans intérêt ni frais, à compter du 1er août 2012 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, jointe à la délibération.

XII - DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

SOLLICITE le Conseil Général de la Charente-Maritime, pour l'attribution d'une subvention pour la destruction des 16 nids de frelons asiatiques réalisée sur le territoire de la commune de Dompierre sur Mer, dont 9 ont nécessité l'utilisation d'une nacelle et AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

XIII – ZAC DE LA GARE – MODIFICATION DES LIMITES DE L'AGGLOMÉRATION SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 107

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

SOLLICITE du Conseil Général, le déplacement des panneaux de signalisation d'entrée dans l'agglomération, Route Départementale n°107, Rue Lieutenant Botton.

XIV – TABLEAU DE VOIRIE COMMUNALE – MISE A JOUR 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE le tableau de classement de voirie communale joint à la délibération :

- les voies communales, à caractère de chemin, revêtues (11 647 mètres),
- les voles communales, à caractère de rue, en agglomération (30 085 mètres),
- les places publiques (5 443 m²),
- les pistes cyclables (6 318 mètres).

XV – RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE POSTE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention,

DECIDE DE CREER un poste de « Coordinateur des services auprès du Maire », à compter du 1^{er} avril 2012,

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter, en l'absence de candidature de titulaire, un agent non titulaire, chargé de mission s'alignant sur un emploi de catégorie A.

XVI – RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la modification du Régime Indemnitaire à compter du 1^{er} janvier 2012 et DIT que les primes et indemnités susvisées seront revalorisées en fonction des textes en vigueur.

XVIII – RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

CREE un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2012,

ADOpte le nouveau tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

TABLEAU DES EFFECTIFS			
au 1^{er} JANVIER 2012			
EMPLOIS	AUTORISÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS PERMANENTS			
Titulaires à temps complet	50	42	8
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>			
Directeur Général des services(<i>emploi fonctionnel</i>)	1	0	1
Attaché principal	1	0	1
Attaché	1	0	1
Rédacteur chef	1	1	
Rédacteur Principal	1	1	
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	1	1	
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	5	3	2

<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
Ingénieur Principal territorial	1	1	
Agent de Maîtrise Principal	1	1	
Agent de Maîtrise Territorial	2	1	1
Adjoint Technique Principal 1ère classe	2	2	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	1	1	
Adjoint Technique 1ère classe	1	1	
Adjoint Technique 2ème classe	17	15	2
<u>FILIERE SOCIALE</u>			
A.T.S.E.M. 1ère classe	5	5	
<u>FILIERE SPORTIVE</u>			
Conseiller des APS	1	1	
Educateur des A. P. S. Principal 2ème classe	1	1	
<u>FILIERE ANIMATION</u>			
Animateur	1	1	
Adjoint d'animation 2ème classe	3	3	
<u>FILIERE POLICE</u>			
Brigadier	1	1	
Gardien	1	1	
<u>FILIERE CULTURE</u>			
Adjoint du patrimoine 2ème classe	1	1	
<u>Titulaires à temps incomplet</u>			
	2	2	0
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>			
Adjoint Technique 2ème classe 19 heures 30 hebdomadaires	1	1	
Adjoint Technique 2ème classe 20 heures hebdomadaires	1	1	
<u>EMPLOIS NON PERMANENTS</u>			
Surveillante Interclasse	8	8	-

XIX – CONVENTION POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES ÉTATS DE PAIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

APPROUVE la convention de dématérialisation pour les états de paie, à compter du 1^{er} janvier 2012 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce relative à ce dossier.

XX – RESSOURCES HUMAINES – COTISATION CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Monsieur le Maire expose que par courrier du 15 septembre dernier, le CNFPT a informé les communes des dispositions adoptées par le Parlement, dans la loi de finances rectificative pour 2011 qui abaissent la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de 1 % à 0.9 %.

Cette décision ampute les ressources du service public de la formation de 33.8 millions d'euros par an et ce dès l'exercice 2012.

Malheureusement, si d'un côté la cotisation de la commune au CNFPT va baisser de 10 %, d'un autre côté, il est probable que pour maintenir le niveau de formation des agents, la commune soit amenée à procéder à des dépenses supplémentaires : la commune risque d'avoir à prendre en charge plus de formations payantes ou tout ou partie des frais annexes à la formation que le CNFPT prend en charge actuellement.

La qualité du service public local, largement reconnue par les citoyens, tient en grande partie aux compétences des agents publics et à leur adaptation continue aux évolutions. La formation professionnelle est donc un outil essentiel pour les collectivités, particulièrement au moment où les tensions budgétaires diminuent leurs marges de manœuvre dans la gestion des ressources humaines. Le CNFPT est l'établissement public qui assure l'essentiel de la formation des agents publics territoriaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention,

DEMANDE au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux, et de rétablir le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

La séance est levée à 0 heure 30.

A DOMPIERRE SUR MER, le 8 décembre 2011,

Le Maire,


Michel Martial DURIEUX.

Les délibérations du Conseil Municipal du 6 décembre 2011 sont disponibles pour une consultation en Mairie.